



HÔTEL DE VILLE
05120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE
Téléphone : 04.92.23.10.03
e-mail : service.administratif@ville-argentiere.fr

Préinscriptions scolaires 2024/2025

Afin d'enregistrer l'inscription des enfants pour la rentrée scolaire 2024 - 2025 nous vous invitons à nous transmettre par courriel au service.administratif@ville-argentiere.fr. Ou à l'accueil de la mairie du mardi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les pièces suivantes **impérativement avant le mardi 30 avril 2024.**

- Fiche d'inscription scolaire à prendre à l'accueil de la mairie ou sur notre site
 - ◆ Livret de famille (copie de toutes les pages)
- ◆ Dans le cas de parents séparés ou divorcés :
 - ◆ *La copie de la décision de justice relative à l'autorité parentale*
 - ◆ *Ou l'ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale*
 - ◆ Justificatif de domicile
 - ◆ Copie de la page du carnet de santé relative aux vaccinations
- ◆ Certificat de radiation délivré par la directrice ou le directeur de l'ancienne école (si votre enfant a déjà scolarisé)

Les fiches d'inscription scolaire seront ensuite directement transmises aux écoles concernées.